

Burundi : Déploiement des superviseurs du référendum constitutionnel

PANA, 26 novembre 2017 Bujumbura, Burundi - AprÃ©s Bujumbura, la capitale du Burundi, la Commission Ã©lectorale nationale indÃ©pendante (CENI) a annoncÃ© avoir commencÃ©, mardi, l'installation de ses dÃ©membrements Ã l'intÃ©rieur du pays, en prÃ©lude au rÃ©fÃ©rendum populaire sur une nouvelle Constitution amendÃ©e, prÃ©vu en mai prochain. [Photo : le porte-parole de la CENI, Prosper Ntahorwamiye.]

Dans la capitale, la liste dÃ©jÃ connue des superviseurs de la CENI comprend 5 femmes et hommes provenant de diffÃ©rents partis politiques, de communautÃ©s ethniques, de confessions religieuses et d'organisations de la sociÃ©tÃ©. Selon le porte-parole de la CENI, Prosper Ntahorwamiye, le mÃªme procÃ©dÃ© a Ã©tÃ© respectÃ© dans le choix des membres des Commissions Ã©lectorales provinciales indÃ©pendantes (CEPI), en cours de dÃ©ploiement. Les Ã©quilibres politico-ethniques et de genre doivent respecter le prescrit de la Constitution encore en vigueur et qui est une Ã©manation de l'accord d'aoÃ»t 2000, Ã Arusha, en Tanzanie, sur la paix et la rÃ©conciliation nationale, Ã savoir 60% de Hutu (majoritÃ©) et 40% de Tutsi (minoritaires), dont au moins 30% de femmes, dans l'ensemble. La CENI signale un contre temps du cÃ´tÃ© de l'Eglise catholique qui n'a pas prÃ©sentÃ© de candidats dans les dÃ©membrements provinciaux, la prioritÃ© donnÃ©e Ã la prÃ©paration des fÃªtes religieuses de fin d'annÃ©e. La puissante Eglise catholique avait crÃ©Ã© un prÃ©cÃ©dent se retirant brusquement de l'observation des Ã©lections gÃ©nÃ©rales de 2015. Le processus Ã©lectoral de 2015 avaient Ã©tÃ© marquÃ©s par un mouvement insurrectionnel et une tentative de putsch militaire d'opposants Ã la candidature de l'actuel chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, Ã un troisiÃ©me quinquennat jugÃ© contraire Ã la Constitution et Ã l'accord d'Arusha. La campagne d'explication du contenu de la nouvelle Constitution amendÃ©e avait Ã©tÃ© lancÃ©e officiellement le 12 dÃ©cembre dernier, par le prÃ©sident Nkurunziza, depuis Gitega, la future capitale politique du pays. Le Conseil national pour la dÃ©fense de l'accord d'aoÃ»t 2000, Ã Arusha, en Tanzanie, sur la paix, la rÃ©conciliation et l'Etat (Cnared) n'adhÃ©re toutefois pas Ã ce projet de rÃ©vision de la Constitution, le jugeant «inopportun» pendant que persiste le contentieux Ã©lectoral de 2015, dit-on du cÃ´tÃ© de cette principale plate-forme de l'opposition intÃ©rieure et en exil. Par ailleurs, cette coalition hÃ©tÃ©roclite prÃ©tend l'intention au chef de l'Etat actuel de faire rÃ©viser la Constitution pour se maintenir au pouvoir. Parmi les 89 articles amendÃ©s, dans la Constitution de 2005, figure celui qui introduit le septennat prÃ©sidentiel Ã«renouvelable une foisÃ», Ã la place du quinquennat classique au Burundi. Par ailleurs, l'une des deux vice-prÃ©sidences de la RÃ©publique saute et sera remplacÃ©e par un poste de Premier ministre aux pouvoirs Ã©largis, toujours dans la nouvelle Constitution amendÃ©e. Ã«Voici le jour que vous attendiez tous avec impatienceÃ», retiendra-t-on des propos du chef de l'Etat, lors du lancement de la campagne rÃ©fÃ©rendaire, assortie d'une mise en garde sÃ©vÃ©re contre ceux qui voudront Ã«saboterÃ» la consultation populaire. Les prochaines Ã©lections gÃ©nÃ©rales sont prÃ©vues normalement Ã l'horizon 2020 et font dÃ©jÃ l'objet de campagne de sensibilisation Ã des contributions citoyennes, sans recourir aux acteurs extÃ©rieurs incertains et aliÃ©nants. Les partenaires techniques et financiers traditionnels n'avaient pas honorÃ© leurs promesses lors des prÃ©cÃ©dentes Ã©lections gÃ©nÃ©rales de 2015, les jugeant contraires aux normes d'Ã©quitÃ© et de transparence.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});